

14ème législature

Question N° : 216	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Agroalimentaire		Ministère attributaire > Agroalimentaire
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > agroalimentaire : missions	Analyse > décret. publication.
Question publiée au JO le : 03/07/2012 Réponse publiée au JO le : 28/08/2012 page : 4831		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, chargé de l'agroalimentaire, sur ses attributions précises.

Texte de la réponse

Le ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, chargé de l'agroalimentaire informe l'honorable parlementaire qu'il est chargé des questions intéressant les entreprises de transformation des produits agricoles et les industries du bois, ainsi que du suivi des exportations agroalimentaires. Il sera étroitement associé à la politique de l'alimentation piloté par le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Il participera également à la mise en oeuvre de la politique en faveur des signes de qualité. Dans ce cadre, il prendra toutes initiatives de nature à favoriser l'amélioration de la compétitivité et des capacités d'exportation des agro-industries, ainsi que de l'emploi dans ce secteur d'activité.